

**A nos Membres**

**Aux membres du corps forestier**

---

Echandens, le 1<sup>er</sup> février 2011

## *Bulletin d'information - FEVRIER 2011*

Madame, Monsieur,  
Cher Membre,

Vous trouvez en annexe le procès-verbal de l'Assemblée générale du 18 novembre 2010 à Savigny.

Nous joignons également à la présente votre facture de cotisations pour l'exercice en cours ainsi qu'un bulletin de versement.

### *Energie-bois Suisse*

Energie-bois Suisse avec l'appui des offices fédéraux (OFEN et OFEV) vous propose un cours de formation d'une demi-journée le **mardi 8 mars 2011** sur la **préparation et la commercialisation du bois-énergie**. Ce cours vous donnera un aperçu de toute la filière du bois-énergie et permettra de bien définir ses atouts et ses contraintes. Il s'adresse aux gardes forestiers, aux propriétaires forestiers et entreprises forestières ainsi qu'à toute personne en relation avec la commercialisation du bois-énergie.

Vous trouvez en annexe une plaquette de présentation de ce cours avec les détails de son organisation.

## *Flyer de présentation*

Afin de nous permettre de mieux présenter notre coopérative, un flyer de présentation a été élaboré et nous joignons à la présente information un exemplaire de présentation.

Vous pouvez en obtenir auprès de notre secrétariat, sur simple demande à [fa@laforestiere.ch](mailto:fa@laforestiere.ch) ou au 021/706.50.20.

## *Salon Bois*

Le Salon Bois aura lieu à Bulle (espace Gruyère) du 11 au 13 février 2011. Pour tous ceux intéressés par la construction en bois ! Plus d'informations sur : [www.salonbois.ch](http://www.salonbois.ch).

## *2011 - Année de la forêt*

La foire Habitat & Jardin aura lieu à Beaulieu/Lausanne du 12 au 20 mars 2011. Lignum Vaud en est l'hôte d'honneur et nous a demandé de participer également à l'événement. Nous y assurerons une permanence journalière.



## *2011 - Année de la forêt - BIS*

Comme annoncé lors de notre dernière Assemblée générale, La Forestière sera présente lors du prochain Comptoir Suisse, du 16 au 25 septembre 2011. Nous sommes en train de développer le concept d'un stand de 700 m<sup>2</sup> avec la participation de différents partenaires proches de la forêt. Venez nous rendre visite !

## *Séances d'information*

Vous avez reçu, dans un précédent courrier, une invitation à participer à des séances d'information plus particulièrement axées sur la TVA. **Les boursiers communaux et responsables des finances des groupements forestiers devraient être tout particulièrement intéressés par cette question.** Nous vous encourageons donc à en parler autour de vous et à participer à ces séances.

## *Assemblée générale 2011*

La prochaine Assemblée générale de La Forestière aura lieu le **Jeudi 3 novembre 2011** dès 09h00 au Forum de Savigny. A vos agendas !

## *Certification*

C'est avec plaisir que nous relevons que dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les forêts de l'Etat de Genève sont certifiées par La Forestière.



## *Communication*

Dans le but de rationaliser nos envois, nous souhaitons établir une base de donnée des adresses e-mails de nos membres. Merci de bien vouloir nous faire parvenir un mail à l'adresse : [fba@laforestiere.ch](mailto:fba@laforestiere.ch) si vous souhaitez recevoir nos bulletins d'information par internet.

## *Site Internet*

Un nouveau service a été intégré à notre site internet. Il s'agit d'un calendrier vous annonçant les différentes manifestations de votre coopérative et les manifestations en relation avec le monde de la forêt. N'hésitez pas à nous transmettre les dates de vos propres manifestations afin que nous les intégrions à ce calendrier.

## *Mise de bois feuillus*

En collaboration avec la Ville de Lausanne et la Fédération des triages du 8<sup>ème</sup> arrondissement, La Forestière organise sa prochaine mise de bois feuillus le mercredi 9 mars 2011 à 13h30 précises au Boscal, Maison de la forêt de la Ville de Lausanne.



## Recommandation de prix

La Commission du Marché des Bois (CMB) regroupe des représentants d'Industrie du Bois Suisse (IBS), principalement des scieurs, ainsi que des représentants d'Economie Forestière Suisse (EFS), soit les propriétaires forestiers.

Cette Commission siège en général deux fois par année, elle analyse le marché et émet des recommandations de prix.

La dernière rencontre a eu lieu le 25 janvier dernier : côté forêt, la délégation d'EFS est convaincue qu'une continuité des prix fixés en juillet 2010 est nécessaire afin que suffisamment de bois soit préparé pour ces prochains mois (printemps/été 2011). Ceci est également justifié compte tenu de la bonne tenue de l'économie suisse, surtout dans le secteur de la construction. La délégation d'EFS a décidé le statu quo dans ses recommandations de prix.

Les scieurs, eux, pensent qu'une baisse linéaire de CHF 5.-/m<sup>3</sup> de leurs recommandations serait justifiée notamment à cause de l'évolution défavorable du taux de change Euro/Franc suisse. Vous trouvez plus de détails dans le communiqué ci-dessous :

### Communiqué de presse / Séance de la CMB du 25 janvier 2011

#### Bonne demande, Euro pénalisant

**La Commission du marché du bois (CMB) constate que le marché des grumes résineuses reste porteur. La CMB recommande aux propriétaires forestiers de mettre du bois à disposition sans interruption, en accord avec les acheteurs.**

*La forte activité de construction génère une bonne demande en bois et en produits semi-finis.*

*La réévaluation du franc par rapport à l'Euro pénalise la branche de trois façons :*

- *Les exportations de sciages ont renchéri – et en plus, se heurtent au fléchissement international de la demande.*
- *Les importations de sciages et de produits semi-finis en bois sont devenues bien meilleur marché, de sorte que l'industrie de la retransformation utilise davantage de sciages étrangers.*
- *L'industrie du bois achète ses grumes principalement dans le pays. Elle n'est pas en mesure d'alléger ses coûts par des importations de matière première de la zone Euro, à l'instar d'autres industries.*

*Pour ces raisons, toute la branche est confrontée à une érosion de ses marges pour des raisons monétaires. L'industrie du bois revoit donc sa recommandation de prix du 7.7.10 de 5 CHF/m<sup>3</sup> à la baisse.*

*L'économie forestière souligne par contre l'importance de prix stables et maintient sa recommandation de prix du 1.7.10 pour que la récolte de bois reste au niveau nécessaire. La fermeture de Mayr-Melnhof Swiss Timber et l'évolution de l'Euro ont créé de l'inquiétude dans les rangs des propriétaires forestiers, et il n'est pas toujours facile de motiver à poursuivre la récolte de bois.*

*Concernant les feuillus, la demande en hêtre reste toujours insatisfaisante pour les propriétaires forestiers et les scieurs. Les achats de traverses des CFF ne sont pas encore terminés bien que la saison soit très avancée et c'est un facteur aggravant. La CMB maintient sa recommandation de prix de janvier 2010 pour le hêtre.*

### **La CMB n'est plus en mains de l'OFEV**

*La Confédération (OFEV) s'est retirée de la direction de la Commission paritaire du marché du bois, mais elle reste présente en tant qu'observatrice. Elle attache de l'importance à la CMB en tant que plate-forme pour les questions relatives au marché du bois. Dorénavant, l'EFS et l'IBS se relaieront alternativement chaque année pour convoquer et organiser les séances de la CMB. Au sein de la CMB, outre le marché du bois, les associations entendent également se pencher sur toutes les questions techniques et sur les conditions cadre relatives au marché des grumes et à la mise à disposition. La prochaine séance aura lieu en juin.*

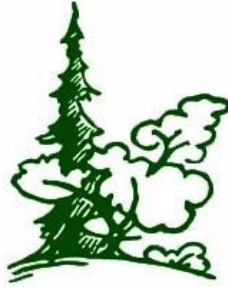
### **Recommandation de prix de la Commission du marché du bois du 25.1.11**

CHF/m3 départ forêt (sans TVA)	13.1.10		7.7.10		25.1.11	
	IBS	EFS	IBS	EFS	IBS	EFS
<b>Epicéa L1 2b B</b>	110	115	115-120	125	<b>110-115</b>	<b>125</b>
<b>Epicéa L1 4 B</b>	115	122	120-125	127	<b>115-120</b>	<b>127</b>
<b>Epicéa L1 3 C</b>	90	100	100-105	110	<b>95-100</b>	<b>110</b>
<b>Epicéa L1 5 C</b>	80	97	90-100	107	<b>85-95</b>	<b>107</b>
<b>Epicéa L3 3 B</b>	115	120	120-125	125	<b>115-120</b>	<b>125</b>
<b>Epicéa L3 3 C</b>	90	105	100-105	115	<b>95-100</b>	<b>115</b>
<b>Sapin moins</b>	10-20	10-15	10-15		<b>10-15</b>	
<b>Hêtre 4 B</b>	95	110	Pas de recommandation		<b>95</b>	<b>110</b>
<b>Hêtre 4 C</b>	60	80			<b>60</b>	<b>80</b>



En vous remerciant de l'attention que vous avez bien voulu porter à ces quelques informations, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher Membre, nos salutations distinguées.

Pierre Lancoud, Directeur



*La Pépinière de Genolier est à votre  
disposition pour toutes vos plantations !*  
*[www.pepinieredegenolier.ch](http://www.pepinieredegenolier.ch)*



**LA FORESTIÈRE®**

COOPÉRATIVE DE PROPRIÉTAIRES ET EXPLOITANTS FORESTIERS  
Route de la Chocolatière 26 - Case postale 129 - CH - 1026 Echandens  
Tél. +41 (0) 21 706 50 20 - Fax +41 (0) 021 706 50 29  
E-mail: [info@laforestiere.ch](mailto:info@laforestiere.ch)  
No TVA: 282.018

*Site Internet : [www.laforestiere.ch](http://www.laforestiere.ch)*